

La Langue des Signes Franaise (LSF)

La **Langue des Signes Franaise (LSF)** n'est pas un langage mais une langue vivante, visuelle et gestuelle, utilis e par des personnes sourdes pour **communiquer**.

C'est une langue orale (par opposition   l' crit) mais non vocale car la LSF utilise le canal « visio-gestuel » et non le canal « audio-phonatoire ». Comme toutes les autres langues, elle poss de une grammaire et un vocabulaire qui lui sont propres. Par contre, sa structure linguistique s'organise dans l'espace et non de mani re lin aire comme pour les langues vocales. La LSF est compos e d'un signaire (lexique sign ) et de Structures de Grande Iconicit  appel es aussi « Transferts », qui consistent   « dire en donnant   voir »(1).

La langue des signes v hicule chez les personnes sourdes la conscience d'un v cu commun, des r f rences historiques et identitaires communes, le partage de valeurs, la pratique d'arts visuels (chants-sign s, po sie...) ou encore l'exp rience d'un humour sp cifique bas  sur l'expression visuelle. Tous ces  l ments participent   ce qu'une partie des personnes sourdes appellent la **Culture Sourde**.

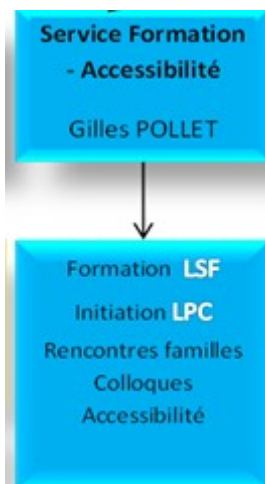
L'Assembl e Parlementaire du Conseil de l'Europe, en 2003, reconna t la langue des signes comme « l'expression de la richesse culturelle europ enne » et comme un  l ment de son patrimoine linguistique (2). En France, longtemps ignor e car exclue de l' ducation des sourds (En 1880, au Congr s de Milan, sont vot es des r solutions affirmant la sup riorit  de la m thode orale pure sur la m thode utilisant la LSF dans l' ducation des sourds), la LSF n'est reconnue comme langue   part enti re que depuis 2005 (3).

(1)=Travaux de Cuxac sur l'iconicit , 1997 et 2000

(2)=Recommandation 1598 (2003) Protection des langues des signes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

(3)=Loi n 2005-102 du 11 F vrier 2005 pour l' galit  des droits et des chances, la participation et la citoyennet  des personnes handicap es

Service Formation



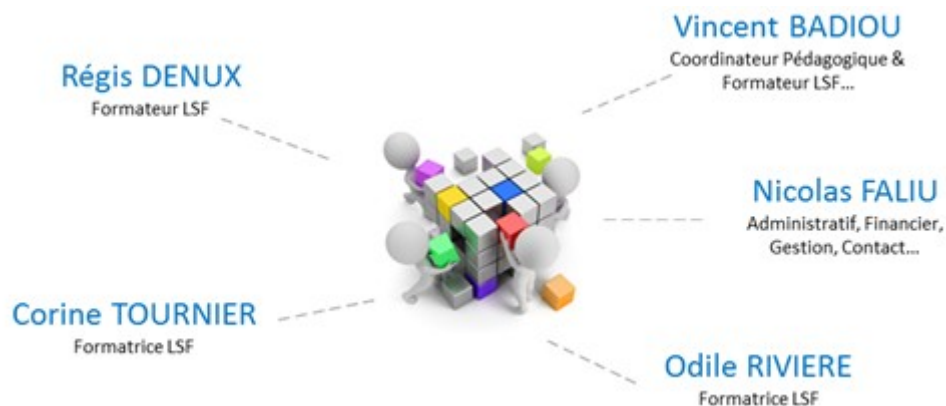
Le service formation **LSF** et **accessibilit ** est un des services de l'ARIEDA.

Il a plusieurs missions :

- Enseignement de la LSF suivant le **CECRL** (Cadre Europ en Commun de R f rence des Langues)
- **Sensibilisation**   la LSF et au monde des sourds
- Projets de **mise en accessibilit **

La **Loi du 11 F vrier 2005** demande   ce que les structures soient accessibles aux personnes handicap es. Malgr  cela, les citoyens sourds sont encore trop exclus de la soci t . Pour y rem dier, le service formation LSF et accessibilit  intervient depuis plusieurs ann es aupr s d'un public vari  (particuliers, entreprises et ERP,  tablissements scolaires...) afin que la communaut  sourde ait une r elle place dans notre soci t  actuelle et que la communication ne soit plus une barri re gr ce aux divers programmes pr sent s dans notre catalogue.

L' quipe du service Formation ARIEDA



Méthodes, supports et moyens d'enseignement utilisés

Notre pédagogie se décline en plusieurs méthodes d'enseignement s'adaptant à l'évolution de l'apprentissage et au rythme d'acquisition du stagiaire.

Les supports et moyens d'enseignement sont variés tels que les images, BD, vidéos, textes, jeux visuels, jeux de rôles, mises en situation, improvisations, débats... sans oublier les révisions régulières.

Le programme de formation conforme au **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) est élaboré par une équipe pédagogique composée de formateurs permanents et ponctuels ainsi que d'évaluateurs extérieurs. Parallèlement à l'apprentissage de la LSF, le stagiaire découvre la communauté Sourde: l'identité, l'Histoire, la culture et l'art Sourd (chants-signés, théâtre, poésie, VV...).

Divers intervenants (psychologue, interprète, travailleur social...) viennent apporter des éléments complémentaires sans oublier les témoignages des invités Sourds. Ainsi, en plus de l'apprentissage de la langue, le stagiaire est amené à une ouverture sur la réalité sociale et professionnelle des personnes sourdes.

La pratique de la LSF, en dehors des cours, est indispensable pour progresser (café signes, associations, rencontres de personnes sourdes...).

Evaluations

Durant la formation, différentes évaluations viendront apporter les corrections nécessaires à la progression des stagiaires.

Une évaluation est prévue à la fin de chaque cycle (voir programme de la formation à l'ARIEDA). Si les compétences du cycle sont acquises, un **certificat** est remis au stagiaire.

Une **attestation de présence** est également délivrée à la fin de chaque niveau pour tous les stagiaires. Un **diplôme** (DCL) sera remis en fin de formation aux stagiaires qui réussissent l'évaluation finale du niveau **B2.6**.

Une attestation est prévue pour les formations spécifiques telles que « sensibilisation au monde des sourds et LSF », « accueil d'un public sourd », « communication entre salariés sourds et entendants »...

Pour les stagiaires non débutants qui ont arrêté la formation depuis plus de 2ans et souhaitant poursuivre l'apprentissage, une **évaluation** est à passer afin de déterminer le réel niveau.

-

Nos évaluateurs: ces évaluations sont réalisées par des évaluateurs **qualifiés externes** maîtrisant parfaitement la LSF.

Débouchés et DCL (Diplôme de Compétence en Langue)

La LSF ne permet pas à elle seule d'exercer un **métier** mais elle est un **complément** à une activité professionnelle (nombre d'entreprises recherchent un professionnel maîtrisant la LSF afin d'être en mesure d'accueillir un public sourd).

Une fois le niveau **B2.6** du **CECRL** atteint, les personnes titulaires d'un diplôme de travailleur social peuvent par la suite proposer un accompagnement adapté aux personnes sourdes signantes.

C'est après ce niveau que vous pouvez aussi passer le **DCL**, diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Pour plus de renseignements, consultez le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html>

Par ailleurs, les stagiaires en possession d'un BAC+3 ont une ouverture possible vers la formation d'interprète qui se déroule en université (Paris, Lille, Rouen ou Toulouse).

Publics Concernés par la LSF

Nos formations s'adressent et s'adaptent à tous, particuliers comme professionnels, en individuel ou en groupe.
A l'ARIEDA, nous développons une compétence langagière!

Particuliers, Professionnels:

Tout public à partir de 15 ans :

- Les professionnels de la Santé, du secteur social, éducatif, commercial...
- Les futurs interprètes
- Les familles d'enfants sourds
- Les étudiants, les retraités
- Toute personne désirant être sensibilisée au monde des sourds et découvrir la Langue des Signes Française (LSF)

Sociétés et Etablissements Recevant du public (ERP):

- Ateliers de sensibilisation
- Accueil du public sourd
- Communication entre salariés sourds et salariés entendants
- Apprentissage de la LSF suivant le programme défini par le CECRL
- Projets de mise en accessibilité

Etablissements Scolaires et Ecoles:

- Écoles primaires
- Maternelles
- Collèges
- Lycées
- Universités
- Écoles d'infirmiers, IRTS...

Formations LSF pour Particuliers & Professionnels

Formations en groupe dans nos locaux à Montpellier

4 types de formation vous sont proposées :

- **1 - Sensibilisation au « monde » des Sourds et à la LSF** : en une journée, découvrez les spécificités et les comportements à adopter face à une personne sourde
- **2 - Apprentissage de la LSF suivant le programme CECRL** : la formation est composée de 20 modules de 30h (soit 4 cycles : **A1, A2, B1, B2**). Le dernier cycle permet de pouvoir accueillir un public sourd dans un cadre professionnel (voir page 8 - débouchés) ou de préparer l'entrée aux formations universitaires d'interprètes. L'apprentissage de la langue des signes ne peut se faire qu'en respectant la progression des niveaux. En fonction de vos disponibilités, il est possible d'évoluer entre les différentes formules proposées (progressive, soutenue, accélérée, cours du soir, individuel, mardi matin, samedi...). Le nombre de niveaux à suivre dépend de votre objectif. Pour cela, il vous suffit de regarder le programme de la formation où les objectifs sont précisés. Vous n'êtes pas obligé de faire un nombre minimum de niveaux, vous êtes libre!
- **3 - Piqûre de rappel (remise à niveau)**: vous avez suivi une formation de LSF mais vous avez oublié faute de pratique ? Pas de panique ! Notre structure vous propose 3 jours consécutifs par trimestre de « piqûre de rappel » afin de conserver et consolider les acquis.
- **4 - Actualisation des Compétences LSF**: vous pratiquez la LSF au quotidien dans le cadre professionnel et voulez améliorer vos compétences en matière de communication, de compréhension, de précision et d'adaptabilité avec une personne sourde.

Pour ceux qui habitent loin et souhaitent rester à Montpellier pour la semaine, nous pouvons vous proposer un hébergement chez des personnes sourdes (selon les disponibilités). Cela vous permettra de profiter d'un « bain linguistique » ! Contactez-nous pour plus d'informations.

Si vous avez atteint le **niveau B2** du CECRL et souhaitez accueillir le public sourd dans un cadre professionnel (médecins, dentistes, fleuristes, coiffeurs...), nous pouvons vous aider à vous inscrire sur [l'annuaire des professionnels](#) (sorte de pages jaunes) recevant un public sourd.

Objectif : **Optimiser l'accessibilité** des clients sourds dans votre établissement.

Le label certif' Occitanie

L'ARIEDA Formation est heureuse de vous faire part de l'obtention du



Label Qualité CERTIF'OCCITANIE!

Cette reconnaissance intervient après une démarche qualité menée en interne et vous garantit la qualité des pratiques de formation répondant à un haut niveau d'exigence.

Vous trouverez tous les détails de ce label au lien suivant:

<http://professionnels.atout-metierslr.fr/fr/la-demarche-qualite-en-region/c-55.html>